

L'Œuvre

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALERED REBOUX

ABONNEMENTS.....	Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
	Autres départements.....	— 25.00;	— 45.00;	— 80.00
	Belgique.....	— 25.00;	— 45.00;	— 80.00
	Union Postale: Tarif A.....	— 25.00;	— 45.00;	— 80.00
	— Tarif B.....	— 25.00;	— 45.00;	— 80.00

REDACTION.....	BOULVAZ.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 24, 9.09, 19.06 et 45.83.
ANNONCES.....	TOULOUSE.....	26, rue de la République, Tél. 37.
	LILLE.....	3, rue Faidherbe, Tél. 83051
	PARIS.....	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
	MOULON.....	105, rue de la Station, Tél. 2.44.

CHÈQUES
POSTAUX
97 LILLE

BILLET PARISIEN

Atmosphère de détente

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 31 MAI (Midi).
L'heure nous téléphonons, la Chambre prend le sonnet ultime du budget de 1933. Pour éviter un douzième provisoire, en fait, en effet, que le budget soit voté cette nuit. Les pendules des deux assemblées ont été arrêtées à minuit, suivant la tradition et, grâce à cette fiction, nous aurons une loi des finances qui sera votée le 31 mai.

Il semblerait d'ailleurs que l'accord final des deux Chambres sera plus facile à obtenir qu'on pouvait le craindre il y a seulement quelques heures. La Chambre est entrée dans la voie des concessions en acceptant une réduction globale des dépenses de l'Etat. De son côté, le Sénat ne s'est pas montré intransigent. Restait l'épineuse question du monopole des pétroles sur laquelle la Chambre voulait imposer un impôt de démolition électoral. Mais le Gouvernement a fait préparer un texte transactionnel qui donne une satisfaction de principe aux amateurs de monopoles et renvoie l'application de cette mesure, pour le moins très inopportune, à des temps indéterminés. Dans ces conditions, il semble que la voie soit suffisamment déblayée devant un accord que sans susceptibilité accepteront les deux Chambres.

Le trait dominant de la journée parlementaire a été la décision des socialistes de soutenir une fois encore le Gouvernement. Leur attitude a été fixée par l'esprit d'opportunité de Renaudel et des Marquet et nullement par M. Léon Blum, qui se campe désormais dans son groupe en champion des décisions des Congrès.

C'est la preuve que les considérations électorales ont emporté chez les députés socialistes sur le désir d'être approuvés par les militants de leur parti. Ils se sont revêtus d'attitudes aussi socialistes parce que beaucoup d'entre eux sont les élus de la Chambre, au moins autant que les élus du parti marxiste. Ils n'ont pas voulu assumer la responsabilité d'une crise ministérielle, que les électeurs auraient peut-être fort mal prise dans les circonstances actuelles.

Mais il n'en faudrait pas conclure que la constante menace de dislocation qui pèse sur la majorité actuelle est définitivement conjurée. Demain, les difficultés qui ont surgi hier devant l'œuvre gouvernementale se reproduiront sans changement. La nouvelle et décisive étape que le Gouvernement, projette en direction de l'équilibre budgétaire n'en sera pas facilitée.

On ne saurait nier toutefois qu'une détente appréciable s'est produite dans la situation politique. Une détente s'est aussi produite dans le tempo du marché des valeurs qui a bénéficié de ce facteur de hausse, en même temps que d'autres facteurs ont provoqué la baisse des valeurs internationales. Les rentes françaises et les valeurs de banques, notamment de la Banque de France, en ont été très heureusement influencées.

Ce léger retour à l'optimisme qui renforce l'autorité gouvernementale doit inspirer à nos dirigeants le désir d'agir avec promptitude et énergie.

L'ARMISTICE a été officiellement signé entre la Chine et le Japon

Changhai, 31 mai. — L'armistice a été officiellement signé entre les représentants militaires de la Chine et du Japon, ce matin, à Tang-Kéou. Il prévoit :

1^o La délimitation de la zone neutre au nord par la ligne du chemin de fer Pékin-Moukden et à l'ouest par la ligne du chemin de fer Pékin-Tschiang.

2^o La dissolution du corps des volontaires chinois, dans la zone mentionnée. En outre, cette organisation ne devra plus, à l'avenir, être encouragée ou recevoir d'appui des autorités chinoises.

3^o La reprise du trafic ferroviaire entre Pékin et Tang-Hai-Kouan.

SYMPATHIES... ROYALES

LETTRE DE BRUXELLES

Les difficultés politiques

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 31 MAI 1933.

Les difficultés, les incertitudes, les divisions, les discussions auxquelles ont donné lieu, depuis quelques mois, les efforts de redressement financier du Gouvernement, ont compromis la confiance que le pays et le Parlement avaient accordée au ministère de M. de Broqueville, mais elles ont aussi jeté un nouveau jour sur les dangers de la situation actuelle. En fait, les groupes n'ont pas renoncé à imposer au ministère la volonté des partis.

Les pouvoirs spéciaux accordés au Gouvernement ne semblent pas avoir eu d'autre résultat que d'éviter des disputes publiques à la Chambre et au Sénat. Ils n'ont eu aucun effet sur les manœuvres secrètes qui s'exercent toujours dans les coulisses politiques.

Le fameux arrêté-loi qui paraîtra enfin jeudi au MONITEUR a eu une naissance vraiment agitée. A la dernière minute, il fut en danger. Le Roi a eu, d'ailleurs, mardi soir, un long entretien avec M. François, qui dirigea la première stabilisation du franc.

Cette entrevue, dans les circonstances critiques actuelles, a une grande signification, se produisant au moment où les démocrates chrétiens, les administrations communales, les classes moyennes soulèvent des remarques violentes dans tous les sens au sujet des pensions de vieillesse et de la constitution du fonds intercommunal de chômage projeté par les socialistes. Cette entrevue a été interprétée dans les milieux politiques comme un désir impérieux du Souverain d'avoir l'opinion d'un ministre d'Etat, partisan d'un Gouvernement tripartite.

En effet, si le Gouvernement actuel ne parvient pas à triompher des difficultés qu'il a promis de régler au mieux du bien commun, qui pourra-t-on mettre à sa place ?

Est-ce que la fraction socialiste qui est parvenue à une collaboration ministérielle n'accentuera pas son action ? Si elle obtient gain de cause, dans quelles conditions acceptera-t-elle cette collaboration avec les autres partis ? M. Vandervelde n'a-t-il pas fait acclamer par l'extrême-gauche la participation au Gouvernement simplifié par les socialistes son droit d'être maître de ce Gouvernement ?

Telles sont les graves questions qui se font jour aujourd'hui dans le monde politique. Ne peut-on pas se demander si elles n'ont pas été envisagées mardi soir par le Roi et par M. François au moment où de nouvelles difficultés retardataires, mais de plus, la publication des arrêtés-lois sur le redressement financier, une fois de plus, la situation s'est alourdie depuis le vote des propositions spéciales.

La publication des arrêtés-lois va permettre, en tout cas, de voir un peu plus clair dans la situation politique.

AUTOMOBILISTES, SOYEZ PRUDENTS!

Pendant les dernières vacances de Pâques, on a encore eu trop d'accidents graves à déplorer, bien qu'il y en ait eu un peu moins que l'année dernière.

L'Automobile-Club de France renouvelle sans se lasser ses conseils de prudence. La plupart des accidents ont lieu dans les dépassements et les croisements; ils résultent souvent soit de l'inexpérience des conducteurs, soit de leur désir exagéré de vitesse qui ne correspond pas toujours aux possibilités des voitures.

De plus, il est recommandé, avant d'entreprendre des randonnées, de vérifier la direction, la suspension, les freins et le gonflement des pneus; les amortisseurs trop relâchés, les pneus à basse pression exagérée peuvent donner une améloration de confort en ville et à des vitesses inférieures à 60 km. à l'heure; mais au delà de cette allure, direction, freins, amortisseurs et pneus nécessitent des réglages plus étudiés et en rapport avec les efforts que l'on demande à la voiture.

L'Allemagne adhère au Pacte à quatre

Rome, 31 mai. — L'Allemagne a fait connaître, aujourd'hui son adhésion aux négociations du pacte à quatre sur lesquelles la France et la Grande-Bretagne, puis l'Italie, s'étaient mises d'accord.

Cette adhésion porte en particulier sur la mention de l'article 16 du covenant et sur la durée du pacte à quatre qui sera fixée à dix ans. Actuellement les chancelleries collationnent les divers textes qui, successivement, ont été proposés, modifiés ou refusés.

Ce travail matériel demande inévitablement un certain temps.

On procède, à l'heure actuelle, à Rome, à la mise au point de certains détails qui restent encore à fixer, en particulier dans l'article 3, tous les textes publiés jusqu'à présent sont préliminaires.

On annonce, d'autre part que Sir J. In Simon a déclaré, cette après-midi, à la Chambre des communes, qu'il espérait pouvoir soumettre, demain, au Parlement le texte du pacte à quatre.

Au monument de l'escadrille La Fayette à Garches



LA FÊTE FRANCO-AMÉRICAINE DE GARCHES (W. W. F.)
Notre cliché représente, pendant l'allocution de M. Edouard Herriot, ancien président du Conseil : De gauche à droite : M. GASTON MENIER, un des fondateurs de l'escadrille La Fayette; M. HERRIOT et LE COLONEL GROS, médecin-chef de l'hôpital américain de Neuilly.

Va-t-on vers une reprise de l'activité économique?

Paris, 31 mai. — Le dernier bulletin de la statistique générale de la France comporte plusieurs chiffres qui valent d'être signalés.

D'abord, il marque une décroissance de plus en plus accentuée du chômage. Pour la semaine finissant le 22 avril dernier, il y avait encore 312.193 chômeurs secourus. Le 29 avril, leur nombre fléchissait à 309 mille 579; le 6 mai, à 305.776. Le 13 mai, à 300.484; enfin, le 20 mai, ils n'étaient plus que 290.745, soit près de 10.000 de moins en une seule semaine. Ainsi, la courbe du chômage fléchit et fléchit de plus en plus rapidement.

Faut-il y voir un indice de reprise économique? Cette impression est corroborée par les indices officiels établis par la statistique générale de la France pour les matières industrielles. Pour les cinq derniers semaines, cet indice s'est progressivement élevé de 360 à 364, puis 367, puis 368, puis 371.

Même constatation pour les minerais et métaux passés dans le même délai de 344 à 366, et pour les textiles de 265 à 281.

On considère généralement que cette hausse lente, mais continue, des matières premières nécessaires à l'industrie, constitue une indication très nette de reprise d'activité.

Le nouvel ambassadeur des États-Unis à Paris

Paris, 31 mai. — Le nouvel ambassadeur des États-Unis en France, M. Jesse Strauss, est arrivé à Paris à 11 h. 49, par le train transatlantique venant du Havre. M. Jesse Strauss a été salué à sa descente du train par MM. de Fomburrier, directeur du Protocole; Germain Martin, ancien ministre des Finances, et par tout le haut personnel de l'Ambassade groupé autour de M. Léo Kennal, consul général.

Le nouvel ambassadeur, haut de taille, élégant, le visage ouvert et très affable, s'est entretenu en souriant avec toutes les personnalités présentes. Il a fait une courte station dans le salon fleur aménagé par la direction du Réseau de l'Etat, avant de gagner, avec sa famille, en voiture, l'hôtel de l'Ambassade, avenue d'Iéna.

Avant de débarquer du paquebot « Manhattan » au Havre, M. Strauss, avait reçu les représentants de la presse suivante :

« La France et le peuple français ne me sont pas inconnus, j'ai eu, par le passé, la bonne fortune de visiter ce pays en mainte occasion et en ce faisant j'ai senti que j'étais arrivé à connaître et à comprendre jusqu'à un certain degré tout au moins la nation que de si nombreux liens, tant historiques qu'intellectuels, lient à mon pays. La pensée que le devoir d'augmenter ces liens de confiance mutuelle et de bonne volonté n'a été confié m'est infiniment précieuse et j'apprécie toute l'étendue de la tâche devant moi.

« Le sentiment que, par une interprétation impartiale et saine des événements, il est en votre pouvoir de contribuer dans une grande mesure à une meilleure entente entre les deux nations, est un fait que je considère de la plus haute importance à ce moment critique des affaires mondiales. Il est inutile que je vous assure que vous pouvez compter sur moi pour faire tout en moi pour faciliter votre tâche ».

UN VOL SACRILÈGE A L'ÉGLISE DE MOLLINGHE

Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs se sont introduits dans l'église de Mollinghe, ils se sont emparés d'un ciboire, plusieurs vases sacrés et d'un extra-précieux. Après avoir tout mis au pillage, ils ont fracturé plusieurs portes.

L'exploitation unique des lignes aériennes

Paris, 31 mai. — Une convention a été signée hier soir, à 20 h., par M. Pierre Cot, ministre de l'Air et les représentants des Compagnies aériennes, convention octroyant à une compagnie unique l'exploitation des lignes de la Cidna, de l'Air-Orient, de l'Aéropostale, de l'Air-Union et de Farman.

D'une durée de quinze ans, elle prévoit la révision d'un commun accord, au bout de cinq ans (en 1938), mais seulement en ce qui concerne le taux des primes. Le plafond de la subvention accordée est, pour 1933, de 155 millions, mais une dégression de 5 millions par an est envisagée de façon à limiter à 135 millions la subvention de 1937.

La dénomination n'a pas encore été définitivement fixée, mais un caractère prioritaire et ce n'est que le 1^{er} septembre que les cinq Compagnies devront avoir fusionné. Ajoutons que les droits obligatoires de la Compagnie aéropostale ont été réservés et que la Compagnie Air-Union, en dépit des conditions spéciales qui la régissent, sera intégrée dans la Compagnie unique à dater du 1^{er} septembre.

Par amour, un sapeur s'était fait sous-lieutenant

Paris, 31 mai. — Les gendarmes en tournée à Esclandés (Lozère), le 3 janvier, ne furent pas peu surpris de croiser sur la route un sous-lieutenant de génie qui, à leur vue, s'empressa de fuir à travers champs, abandonnant sur place une jeune fille qui n'était pas moins étonnée que les gendarmes.

La scène fut relatée dans un procès-verbal et une enquête suivit. On apprit ainsi que le fringant sous-lieutenant ne pouvait être que Marcus Lascols, sapeur de première classe au 5^e régiment du génie, à Versailles.

Lascols s'était promu sous-lieutenant de sa propre autorité et s'était même décoré de la médaille militaire. Toute cette mise en scène n'avait qu'un but, obtenir la main de la fille du maire de son village.

Tout penaud, le sapeur Lascols compara, hier, devant le tribunal militaire du Cherche-Midi, présidé par le conseiller Girard.

Le colonel Duzan, commissaire du gouvernement, a réclamé une condamnation pour le principe, mais après la plaidoirie de M. Fixier, le tribunal, à la minorité de faveur, a acquitté Lascols.

Des gardes hitlériens mettent le feu à une cabane où s'étaient réfugiés des communistes

Varsovie, 31 mai. — Près de Siltowo, sur la frontière entre la Pologne et la Prusse orientale, plusieurs communistes prisonniers politiques en Allemagne, parmi lesquels se trouvait le rédacteur en chef du Rote Fahne, journal de Koenigsberg, auraient tenté de franchir la frontière. Avant d'être aperçus par des gardes hitlériens, ils se seraient enfermés dans une cabane.

Les hitlériens auraient mis le feu à la cabane, et les communistes auraient péri dans l'incendie.

La carte du combattant

Paris, 31 mai. — Par dérogation aux dispositions de l'article 7 du décret du 7 août 1930, relatif à la répartition du combattant et aux termes desquelles le paiement des arrérages de la retraite ne peut être effectué qu'au vu d'une carte de combattant délivrée depuis moins de cinq ans, les ministères des Finances et des Pensions ont décidé que les cartes établies en 1928, seront valables jusqu'au 31 décembre 1933.

UNE RÉPONSE DES CONTRIBUABLES A M. DALADIER

Le Comité national d'entente économique a adressé hier, à M. Daladier, président du Conseil, la lettre suivante :

« Votre intervention à la tribune du Sénat, lors de la séance tenue lundi 20 mai, tend à vouloir accrédi-ter dans le pays que la manifestation de réprobation à l'égard de la gabegie et des méthodes démagogiques funestes, en honneur au Parlement, qui nous conduisent tous à la ruine, aurait des buts politiques et tenterait d'attaquer le régime républicain.

« Il est inutile de vouloir essayer de faire une telle diversion.

« Les Français qui se sont ralliés à l'ordre du jour que nous avons l'honneur de vous joindre à cette lettre sont des républicains sincères et de vieille souche, mais tous entendent avoir le droit de faire savoir à ceux qui ont la lourde mission de diriger le pays, que l'heure est venue de gouverner, de prendre des responsabilités et de ne pas toujours remettre au lendemain les solutions nécessaires au redressement économique, seul moyen de rétablir la confiance déjà si tragiquement ébranlée.

« Nous avons prouvé par l'ordre qui n'a cessé de régner à la fois pendant la manifestation et lors de la dislocation que nous étions une force saine et rien ne pourra nous dissocier.

« HYPÉRION » A GAGNÉ LE DERBY D'EPSOM

Londres, 31 mai. — La course classique du derby d'Epsom s'est courue, aujourd'hui et a été remportée par « Hypérior », appartenant à lord Derby, dans le temps record de 2' 33" 4/5.

Favorisée par un temps idéal, l'épreuve avait attiré une foule considérable.

Dans la tribune d'honneur de roi et de reine d'Angleterre, accompagnés de nombreux membres de la famille royale, présidait cette importante réunion. Parmi les membres du corps diplomatique et un grand nombre de personnalités de la haute société anglaise.

La course, passionnante dès le début, s'est terminée très facilement pour « Hypérior » qui a triomphé par quatre longueurs de « King Salmon », lequel précède d'un longueur « Statesman ». L'épreuve fut menée, dès le début, par « Tharston », compagnon d'écurie du vainqueur; à un mille de l'arrivée « Tharston » fait toujours en tête, tandis que « King Salmon » se rapprochait du leader.

Mais à l'entrée de la ligne droite, « Hypérior » commença son effort et apparut bientôt comme le vainqueur certain. Le favori « Man-toba » était battu à mi-course.

Parmi les détenteurs des billets ayant tiré « Hypérior », gagnant du Derby, se trouve le pseudonyme suivant : « 14, rue Sylvestre, 43, Belle-Mal à Marseille » qui recevra un premier prix de 30.000 livres sterling.

Le statut légal des voyageurs de commerce

Paris, 31 mai. — La Commission du travail a entendu M. Manrin, secrétaire-général de l'Union syndicale nationale des voyageurs de commerce, sur la proposition de loi de M. Lamoureux, tendant à instituer le statut légal des voyageurs, représentants et placiers du commerce et de l'industrie. Après cette audition et à la suite d'une longue discussion, la Commission a adopté, avec un certain nombre de modifications, les conclusions de son rapporteur M. Finaut.

L'AMBASSADE AMÉRICAINE A BERLIN

Les fonctions d'ambassadeur des États-Unis à Berlin auraient été offertes à M. ROBERT P. SKINNER actuellement ministre en Lituanie, Letonie et Esthonie.

Les avis sont partagés quant à la folie de Spada que d'aucuns tiennent pour un simulateur

Marseille, 31 mai. — Spada est-il devenu fou? Telle est la question qui se pose maintenant et qui est discutée ici avec passion. Les magistrats les plus autorisés, qui ont à plusieurs reprises aperçu au détour du chemin de Ronde un individu qui leur parut suspect.

Les gendarmes se disposaient à lui demander son identité quand l'individu prit la fuite. Ils se mirent aussitôt à sa poursuite et, pour le rattraper plus aisément, M. Bickel réquisitionna le vélo du garde-barrière du passage à niveau.

La poursuite se continua quelque temps par la rue Dubois, le pont du Canal et le boulevard Rousseau, mais le gendarme à vélo ne tarda pas à rejoindre le fuyard.

M. Bickel descendit de machine et accosta le suspect.

Mais celui-ci, presque à bout portant, déchargea un revolver dans la direction du gendarme à vélo, frappé au crâne, tomba face contre terre, après avoir eu simplement le temps d'appeler à son secours le gendarme Marique.

Quand celui-ci arriva près de son camarade, ce dernier était mort et l'assassin avait eu le temps de prendre la fuite sans être reconnu.

Le gendarme Marique avertit aussitôt la gendarmerie, dont le lieutenant mit immédiatement ses hommes en campagne pour retrouver l'assassin.

Celui-ci était vêtu d'un costume léger de toile grise, porteur d'une casquette et chaussé d'épaulières à semelles de caoutchouc. Ce sont les seuls détails qui ont pu être donnés sur son compte; sa taille est d'environ 1 m. 60.

Malgré les battues faites immédiatement et l'enquête du juge d'instruction qui, dès mercredi matin, faisait une descente à Ath, on n'a pu retrouver les traces du coupable.

Des arrestations ont été opérées, mais les individus suspects ont pu donner des alibis.

Sur les lieux du drame on a retrouvé une douille de calibre 6 m/m. 35.

La victime de cet assassinat, M. Bickel, était un gendarme modèle. Il était né le 5 décembre 1901, à Warraste, Marie et père de deux enfants, au bas âge, il était particulièrement bien noté au brigade d'Ath.

Les obsèques de lord Wemyss à Londres

Les obsèques de l'amiral lord Wemyss ont été célébrées à l'Abbaye de Westminster, en présence de nombreuses personnalités britanniques. VOICI LE CORTÈGE FUNÉBRE QUITTANT L'ÉGLISE APRÈS LE SERVICE RELIGIEUX.

Les dernières navettes du budget entre la Chambre et le Sénat

La troisième lecture du budget à la Chambre a fait progresser la réalisation de l'entente complète entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg. Bien que l'Assemblée ait maintenu sa position par rapport au monopole des pétroles, elle a admis le texte sénatorial concernant la réduction de 5% sur les dépenses budgétaires et de 10% sur les subventions. L'adoption de cette mesure procurera un allègement important du déficit et incitera l'Assemblée à se montrer conciliante.

Néanmoins, plusieurs navettes sont encore à prévoir pour la nuit de demain. Le résultat de cette nuit a été obtenu un peu au détriment de la cohésion de la majorité gouvernementale, réduite de quel-ques voix, et surtout aux dépens de l'unité de vote et de la discipline du groupe socialiste, dont une vingtaine de membres — les représentants de la Seine (seul MM. Montagnon et Perrin), du Nord, de la Haute-Vienne, de Saône-et-Loire et quelques autres, — ont enfreint, à 2 h. 45, la décision prise par le groupe. À une heure de matin, l'Assemblée du budget.

Au Sénat

Paris, 31 mai. — Le Sénat n'est réuni à 14 h. 30, en séance publique, sous la présidence de M. Jeanneney, pour examiner la lecture du projet de budget de l'exercice de 1933. Cette nuit par le Sénat.

M. Jeanneney, avant d'aborder l'ordre du jour, a prononcé l'éloge funèbre de son collègue M. Lasserre.

Un gendarme est tué d'un coup de revolver par un rôdeur, à Ath

Un crime d'une lâcheté révoltante a été commis à Ath dans la nuit de mardi à mercredi, dans les circonstances suivantes :

Les gendarmes Arthur Marique et Polydore Bickel étaient en tournée vers 1 heure, place Verte, à Ath, quand ils aperçurent au détour du chemin de Ronde un individu qui leur parut suspect.

Les gendarmes se disposaient à lui demander son identité quand l'individu prit la fuite. Ils se mirent aussitôt à sa poursuite et, pour le rattraper plus aisément, M. Bickel réquisitionna le vélo du garde-barrière du passage à niveau.

La poursuite se continua quelque temps par la rue Dubois, le pont du Canal et le boulevard Rousseau, mais le gendarme à vélo ne tarda pas à rejoindre le fuyard.

M. Bickel descendit de machine et accosta le suspect.

Mais celui-ci, presque à bout portant, déchargea un revolver dans la direction du gendarme à vélo, frappé au crâne, tomba face contre terre, après avoir eu simplement le temps d'appeler à son secours le gendarme Marique.

Quand celui-ci arriva près de son camarade, ce dernier était mort et l'assassin avait eu le temps de prendre la fuite sans être reconnu.

Le gendarme Marique avertit aussitôt la gendarmerie, dont le lieutenant mit immédiatement ses hommes en campagne pour retrouver l'assassin.

Celui-ci était vêtu d'un costume léger de toile grise, porteur d'une casquette et chaussé d'épaulières à semelles de caoutchouc. Ce sont les seuls détails qui ont pu être donnés sur son compte; sa taille est d'environ 1 m. 60.

Malgré les battues faites immédiatement et l'enquête du juge d'instruction qui, dès mercredi matin, faisait une descente à Ath, on n'a pu retrouver les traces du coupable.

Des arrestations ont été opérées, mais les individus suspects ont pu donner des alibis.

Sur les lieux du drame on a retrouvé une douille de calibre 6 m/m. 35.

La question du monopole du pétrole

Paris, 31 mai. — MM. Daladier et Jeanneney ont été entendus, dans la soirée, par la Commission des Finances, à laquelle ils ont exposé les desiderata du Gouvernement pour la dernière partie du budget. Ils ont notamment déclaré qu'ils acceptent le texte transactionnel proposé par M. Lasserre et qui prévoit la constitution d'une commission spéciale au 1^{er} janvier 1934.